Introduction

1

SFEE est une entreprise spécialisée dans les travaux électriques du domaine tertiaire et industriel. Les activités de l'entreprise se répartissent entre le nord-ouest et la région parisienne. Plusieurs bureaux et entrepôts de stockage sont répartis sur ces régions : Eu, Le Havre, Malaunay et Paris.

+5°C

C'est **l'augmentation maximale de la température terrestre** qui est **attendue en 2100** en l'absence de l'adoption de mesures fortes.

Projection de la variation de la température moyenne suivant différents scénarios

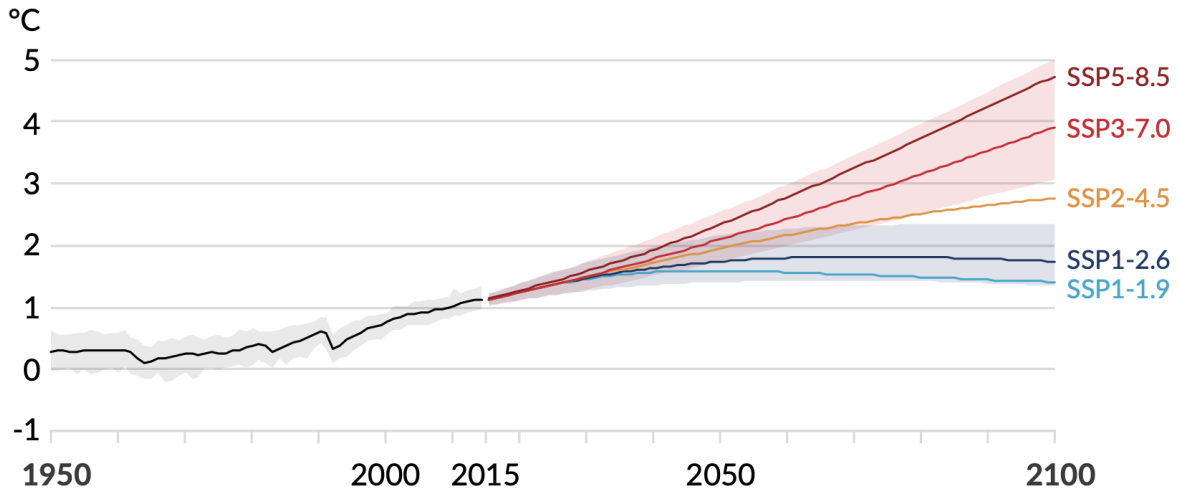

Source : GIEC, 1er groupe de travail, 2021

Les **conséquences de ce changement climatique** sont déjà visibles et s'accentueront dans les années à venir.

En tant qu'acteur engagé, **SFEE** a souhaité réaliser un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et s'engager dans une **démarche de transition via le Diag Décarbon'action** proposé par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et en collaboration avec l'ABC.
L'accompagnement a été réalisé par la société GREENAFFAIR.

Bpifrance - 509 584 074 RCS Créteil – 18/10/2024 – Document non contractuel

Résultats

2

C'est le Bilan GES de SFEE
pour l'année 2023

2 076
t CO_2e

Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 231 français ;
- à 1 221 allers-retours Paris-New York ;
- à la combustion de 777 528 L de gasoil.

Indicateurs clés

11	11
kg CO_2e / k€ de CA	t CO_2e / employé

Répartition des émissions

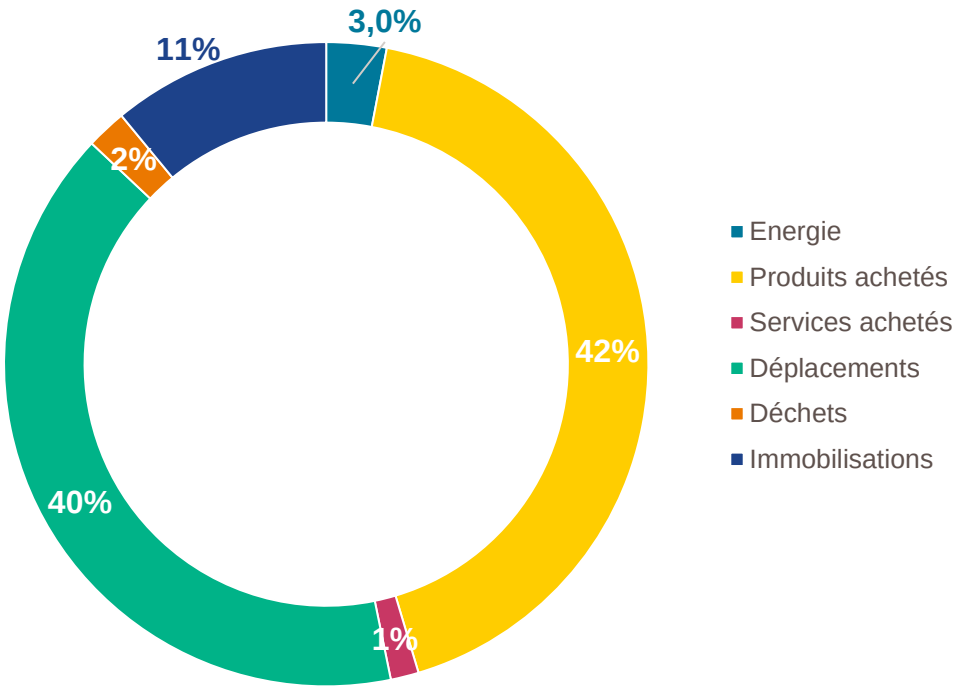

Les produits achetés représentent la plus grosse part des émissions carbone de l'entreprise. Parmi ces produits, la majorité provient du matériel nécessaire au chantier.
Le second poste d'émission provient des déplacements, avec la majorité due aux trajets vers les sites clients.
Le dernier poste significatif provient des immobilisations (Véhicules, bâtiments, parc informatique, etc)

Bpifrance - 509 584 074 RCS Créteil – 18/10/2024 – Document non contractuel

Analyses

3

1er poste d'émissions : Achats (42%)

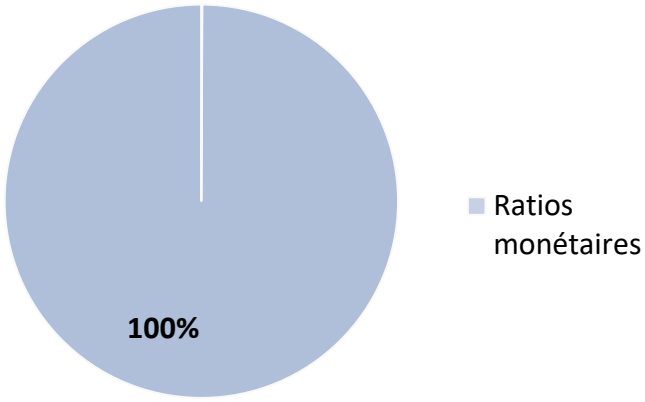

Les émissions du poste des achats ont été comptabilisées en ratio monétaire, et correspondent en majorité à l'achat de câbles pour les chantiers.

2ème poste d'émissions : Déplacements (40 %)

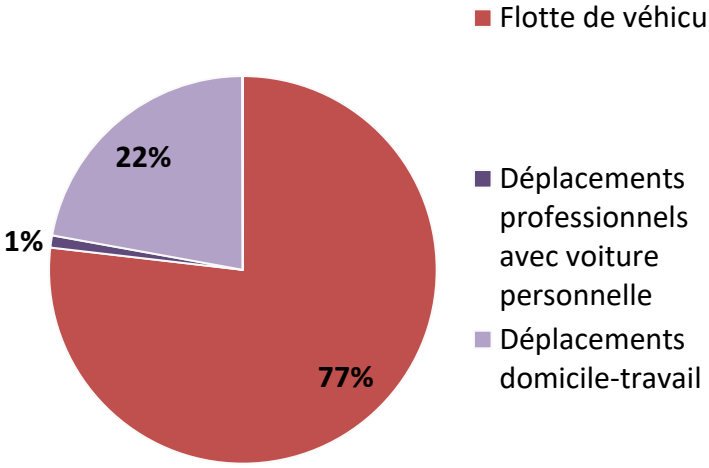

Dans ce poste, 77% des émissions proviennent des déplacements réalisés avec la flotte de véhicule (déplacements professionnels + domicile-travail).
Le reste correspond en majorité aux déplacements domicile travail des collaborateurs qui n'ont pas de véhicule de la flotte

3ème poste d'émissions : Immobilisations (11 %)

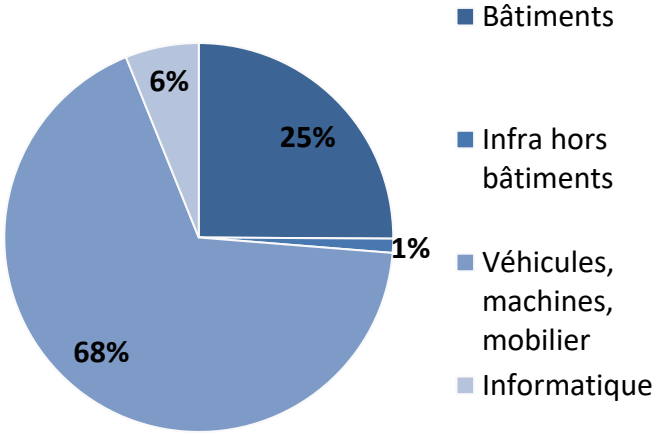

Ce poste est composé en majorité des émissions provenant du parc de véhicules, puis en seconde position des émission imputées aux bâtiments (siège et sites)

Bpifrance - 509 584 074 RCS Créteil – 18/10/2024 – Document non contractuel

Analyses

3

4ème poste d'émissions : Energie (3%)

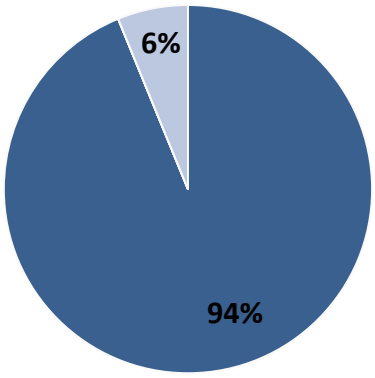

Les émissions du poste de l'énergie sont dues en majorité aux combustibles utilisés sur les chantiers et sur les sites. Le reste correspond à l'électricité utilisée sur les sites et le siège.

5ème poste d'émissions : Déchets (2 %)

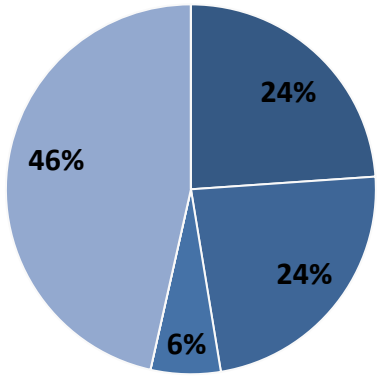

Dans ce poste, 46% des émissions proviennent des métaux ferreux.
24% proviennent des déchets d'emballage plastique
24% proviennent des ordures ménagères, et 6% des DEEE

6ème poste d'émissions : Services achetés (1 %)

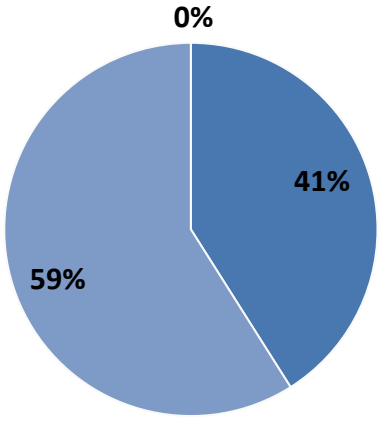

Ce poste est composé à 59% des émissions dues aux services achetés, et 41% à l'usage numérique de l'entreprise.
Parmi les services achetés, la majorité est due au conseil étude et certifications.

Bpifrance - 509 584 074 RCS Créteil – 18/10/2024 – Document non contractuel

Pistes d'actions

4

- 2,5%

C'est l'objectif de réduction des émissions relatives de GES que s'est fixé SFEE pour 2025.
Cet objectif est conservateur au vu des actions ci-dessous

THÉMATIQUES	PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES
Achats	• Améliorer la collecte de données pour le matériel chantier. • Améliorer la collecte de données des EPI • Sensibilisation des collaborateurs au Réemploi • Mettre en place une charte du réemploi
Déplacements	• Mise en place d'un planning d'affectation de véhicules de service • Formation des collaborateurs à l'éco-conduite • Mise en place d'un challenge éco-conduite • Passage de 5% de la flotte en hybride rechargeable ou électrique • Mise en place de bornes de recharge sur les parkings
Immobilisations	• Mise en place d'un registre de dysfonctionnement des véhicules de fonction • Achat en réemploi du mobilier
Déchets	• Mise en place d'un tri à flux multiple sur les bureaux : Verre, canettes, déchets organiques, emballages, gobelets cartons • Suppression progressive des gobelets en carton • Organiser une filière de revente de palettes usagées • Définir un process de gestion des déchets selon la typologie des chantiers : petit déplacement VS grands déplacements
Energie	• Faire un audit Décret tertiaire sur les bâtiments assujettis • Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du changement climatique et de l'énergie • Location de nacelles hybrides • Mise en place de contrats vert sur l'ensemble des locaux occupés
Divers	• Création d'un poste de référent carbone • Mise en place d'une offre d'accompagnement carbone • Suivre les émissions carbones sur les chantiers

Bpifrance - 509 584 074 RCS Créteil – 18/10/2024 – Document non contractuel